ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécheresse

Question écrite n° 86650

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur la sècheresse en France. Il souhaiterait connaître les départements en restriction d'eau ainsi que ceux qui sont les plus touchés.

Texte de la réponse

La situation des départements concernés par la sécheresse est disponible sur le site du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/point-situation-secheresse. Régulièrement mis à jour, il recense notamment les arrêtés préfectoraux limitant l'usage de l'eau.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 86650
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer
Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 août 2010, page 8985
Réponse publiée le : 21 septembre 2010, page 10315